

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 13 octobre 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 105 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Patrick BORE - Nicole BOUILLOT - Valérie BOYER - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriaty DJAMBAE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - José GONZALEZ - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Noro ISSAN-HAMADY - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Kheïra ZENAFI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Mireille BENEDETTI représentée par Lionel VALERI - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Gérard CHENOZ représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Monique CORDIER représentée par Maxime TOMMASINI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Anne DAURES représentée par Claude PICCIRILLO - Dominique DELOURS représenté par Grégory PANAGOUDIS - Pierre DJIANE représenté par Marie-France DROPY OURET - Jean-Claude GAUDIN représenté par Solange BIAGGI - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORE - Laurent LAVIE représenté par Martine GOELZER - Laurence LUCCIONI représentée par Valérie BOYER - Bernard MARANDAT représenté par Gisèle LELOUIS - Martine MATTEI représentée par Karim GHENDOUF - Guy MATTEONI représenté par Claudette MOMPRIVE - Xavier MERY représenté par Marine PUSTORINO-DURAND - Danièle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Alain CHOPIN - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric DOURNAYAN - Roland MOUREN représenté par Roland GIBERTI - Elisabeth PHILIPPE représentée par Loïc BARAT - Marc POGGIALE représenté par Christian PELLICANI - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Stéphane RAVIER représenté par Sandrine D'ANGIO - Carine ROGER représentée par Georges GOMEZ - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Isabelle SAVON - Jean-Louis TIXIER représenté par Annie GRIGORIAN - Cédric URIOS représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Mireille BALLETTI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Nadia BOULAINSEUR - Frédéric BOUSQUET - Laure-Agnès CARADEC - Catherine CHAZEAU - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Jean-Claude DELAGE - Eric DIARD - Emilie DOURNAYAN - Yann FARINA - Dominique FLEURY VLASTO - Arlette FRUCTUS - Samia GHALI - Bruno GILLES - Vincent GOMEZ - Marcel GRELY - Louisa HAMMOUCHE - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marie-Louise LOTA - Antoine MAGGIO - Christophe MASSE - Marie MUSTACHIA - Patrick PADOVANI - Christyane PAUL - Véronique PRADEL - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

Signé le 13 Octobre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

#### **DEEN 001-201/16/CT**

### **■ Participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence pour l'organisation de l'évènement les 3 jours de l'intelligence Collective par l'Association MedInSoft et approbation d'une convention**

#### **Avis du Conseil de Territoire**

#### **DPEATSV 16/14826/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

En application des dispositions de l'article L 5218-7.1 du Code Général des Collectivités Territoriales le Conseil de Territoire Marseille Provence est saisi pour avis du rapport présenté ci-après.

L'association MedInSoft, créée en 2004, a pour objet la mise en œuvre d'actions collectives pour le soutien et l'accompagnement du développement des éditeurs de logiciels dont le siège est implanté préférentiellement sur le territoire de la région PACA. Elle est présidée par André Jeannerot, directeur des systèmes d'information chez Lefevbre-Software.

L'association Libertis, créée en 2004, rassemble les entreprises régionales spécialisées dans les logiciels libres. Elle est présidée par Jean-Marie Micallef, gérant de Theosys.

L'association le Club Informatique PACA (CIP), créée en 1973 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, a pour objectif de favoriser les rencontres entre professionnels de l'informatique pour échanger : des informations, des connaissances, des contacts utiles. Elle est présidée par Yvon Defour, Groupe Greenmodal.

Cette année encore, MedInSoft, Libertis et le CIP œuvrent ensemble pour poursuivre l'organisation d'un grand évènement dans le domaine des TIC : « les 3 jours de l'intelligence collective ».

#### **Le contexte**

Comme l'année passée, 3 évènements seront organisés durant 3 jours, les 13, 18 octobre et le 20 octobre 2016 sous la bannière unique intitulée « Les 3 jours de l'Intelligence Collective ».

Ces 3 évènements sont

- le « Forum MedInJob » le 13 octobre au Pôle média de la Belle de Mai qui a pour objectif notamment de promouvoir la filière du numérique auprès des femmes en collaboration avec SYNTEC Numérique,
- le salon TOP-TIC le 18 octobre au Palais de la Bourse destiné à informer les entreprises sur l'usage et la maturité des TIC en mettant l'accent sur les complémentarités entre les solutions logicielles
- le Financial IT DAY destiné à promouvoir la filière du numérique auprès des banques et des investisseurs.

## **BILAN 2015**

- Le Forum de l'emploi MedInJob (anciennement nommé Tic Emploi) s'est déroulé le 1<sup>er</sup> octobre 2015 au pôle Média de la Belle-de-Mai de Marseille. Cinq espaces avaient été matérialisés afin d'accueillir 1000 visiteurs, 40 entreprises ont participé et 400 offres d'emplois ont été proposées.
- Le salon TOP TIC : le salon a reçu plus de 1500 visiteurs sur la journée. Une web TV a été mise en place afin de permettre la retransmission en direct des démonstrations des adhérents. Au sein du showroom e-commerce de la performance numérique, un nombre relativement important de conférences a permis d'attirer à chaque fois entre 40 et 100 spectateurs.
- Le Financial IT Day le 10 décembre 2015 : il avait pour objectif de démocratiser l'accès aux financements privés pour des entreprises innovantes, quel que soit leur degré de maturité, en y impliquant le maximum de structures privées et publiques pour les y aider. MedInSoft est membre du réseau des Clusters IT, réseau qui a mis en place le programme « Financial IT Days » visant à aider les entreprises en création ou en développement à financer leur croissance, innover, exporter et mettre en marché leurs solutions innovantes et technologiques. 45 entreprises ont postulé, 15 ont été retenues. Il y a eu 260 visiteurs, 9 conférences et 10 exposants.

## **Programme 2016**

Pour 2016, MedInSoft, Libertis et le CIP ouvrent ensemble pour poursuivre l'organisation d'un grand évènement dans les domaines des TIC : « les 3 jours de l'intelligence collective ».

### **1. Le Forum MedInJob a pour objectifs :**

- o De clarifier la connaissance des métiers de l'économie numérique, du marché et des formations
  - o De rapprocher les demandeurs d'emploi et les entreprises
  - o D'enrichir le contenu profil/ parcours des personnes en recherche d'emploi et favoriser le succès dans leur recherche
  - o Promouvoir la filière du numérique auprès des femmes en collaboration avec SYNTEC Numérique.
- Pour la 3<sup>ème</sup> fois, le forum MedInJob sera déployé sur deux journées le 28 septembre à Aix en Provence dans les locaux de la fondation Vasarely et le 13 octobre au pôle Média de la Belle de mai à Marseille. De plus ce forum viendra prolonger la mise en service de la plate-forme medinjob.fr qui publie les offres de stage et les offres d'emplois de la région.

### **2. Le Salon « TOP-TIC » le 18 octobre 2016 au Palais de la Bourse**

L'objectif est d'informer auprès des utilisateurs, des chefs d'entreprises et DSI sur l'usage et la maturité des TIC dans le développement de leur société, en mettant l'accent sur les complémentarités entre les solutions logicielles, les technologies Web 2.0, le cloud computing et l'Open Source.

### **3. « Financial IT Day » le 20 Octobre 2016 au Pôle média de la Belle de Mai**

Les objectifs de ce salon sont d'informer les entreprises sur les possibilités de financement et de développement, d'accompagner un certain nombre de startup pour leur permettre de rencontrer des financeurs, d'organiser des conférences de sensibilisation des chefs d'entreprises sur les modalités de financer leur fonds propre, d'utiliser les dispositifs de Crédit Impôts Recherche pour embaucher et se développer et promouvoir la filière du numérique auprès des banques et investisseurs.

## **Programme d'action prévisionnel 2016**

1. Le budget prévisionnel 2016 du Forum MedInJob s'élève à 42.600 euros.  
Les partenaires de l'opération sont la mission Libertis, MedInSoft. PRIMI et GAMESUD

**Signé le 13 Octobre 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016**

Les dépenses se répartissent en :

Dépenses Forum MedInJob		Recettes Forum MedInJob	
Pôle Média Belle de Mai		Subventions	
Signalétique conception / création	1.200 €	Région	10.000 €
Régie exposants	4.800 €	Ville de Marseille	10.000 €
Accueil : Hôtesse, sécurité	1.200 €	CT1	10.000 €
Son, micros	3.600 €		
Aménagements stands	6.000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>16.800 €</b>	<b>Total</b>	<b>30.000 €</b>
Agence de communication organisatrice Com'Att		Prestations	
Animation du site internet	7.200 €	Entreprises, Euromediterranee	12.600 €
Plan Média (radio, encarts presse, espace publicitaire)	12.000 €		
Impression des affiches et des flyers	800 €		
Sécurité / Assurance	1.000 €		
Technique vidéo	1.200 €		
Enquête satisfaction	3.600 €		
<b>TOTAL</b>	<b>25.800 €</b>	<b>Total</b>	<b>12.600 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>42.600 €</b>	<b>Total</b>	<b>42.600 €</b>

- Le budget Salon Top Tic : le projet est porté financièrement par MedInSoft dans le cadre de son programme d'animation 2016 qui a déposé ses dossiers de demandes de subventions auprès de la région pour un montant de 10000 euros.

### 3. Financial IT Days

Le budget prévisionnel 2016 du du Financial IT DAYS s'élève à 45.000 euros.

Dépenses Financial IT Days		Recettes Financial IT Days	
Signalétique conception / création	3.500 €	Subventions	
Organisation des ateliers, coordination des intervenants, préparation PITCH	4.500 €	Région	10.000 €
Conception et réalisation du Village du financement	6.000 €	Ville de Marseille	15.000 €
Montage plateau TV, son, production WEB	8.500 €	CT1	5.000 €

Signé le 13 Octobre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016

Mobilisation des réseaux nationaux	5.000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>27.500 €</b>	<b>Total</b>	<b>30.000 €</b>
Agence de communication organisatrice Com'Att		Prestations	
Animation du site internet	7.000 €		
Commercialisation et recherche de partenaires	6.000 €	Entreprises, Euroméditerranée, Provence Promotion	15.000 €
Sécurité / Assurance	400 €		
Technique vidéo	550 €		
Mobilier / décoration	3.550 €		
<b>TOTAL</b>	<b>17.500 €</b>	<b>Total</b>	<b>15.000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45.000 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>45.000 €</b>

La part financée par les entreprises et partenaires privés pour les 2 évènements s'élève à 31,50 %. (27600 euros).

La part des financements publics représente 68.5% du budget prévisionnel global (60 000 euros).

Les actions proposées des « 3 jours de l'intelligence collective » s'inscrivent dans les orientations de la Métropole.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

##### **Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d’Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d’Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d’Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

#### **OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,**

#### **Entendues les conclusions du rapporteur,**

Signé le 13 Octobre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016

## **CONSIDERANT**

- L'intérêt majeur de soutenir la filière des TIC, le rapprochement des entreprises et des demandeurs d'emplois, la valorisation des innovations réalisées sur le territoire de la métropole, la diffusion des usages des TIC et l'image d'un territoire qui entreprend ;
- Qu'il appartient à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence d'approuver la participation à l'évènement « les 3 jours de l'intelligence collective » organisé par l'association MedInSoft ;
- Que le Conseil de Territoire Marseille Provence est saisi pour avis de ce rapport.

## **DELIBERE**

### **Article Unique :**

Le Conseil de Territoire Marseille Provence émet un avis favorable sur la participation à l'évènement « les 3 jours de l'intelligence collective » organisé par l'association MedInSoft pour un montant de 15.000 euros pour 2016.

Présents	105
Représentés	30
Voix Pour	116
Voix Contre	0
Abstentions	19

### **Adoptée**

#### Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU Michel CATANEO - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
Député des Bouches-du-Rhône

Guy TEISSIER

Signé le 13 Octobre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016